

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 25 (1896)

Heft: 6

Artikel: Enseignement de l'histoire sainte à l'école primaire

Autor: Currat, H.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039009>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE SAINTE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

I. Importance et nécessité de cet enseignement.

L'histoire nous apprend que toutes les religions répandues sur la surface du globe possèdent un livre sacré réglant l'organisation sociale, religieuse et souvent même politique des peuples qui les professent. Les adhérents se livrent avec ardeur à l'étude des dogmes et des préceptes, des mystères et des cérémonies qui constituent la base de leur religion.

Nous savons aussi que toutes ces conceptions religieuses des nations païennes consacrent des pratiques que la morale, l'humanité, la civilisation chrétienne et la conscience réprouvent et abhorrent.

Et cependant des millions d'âmes, de prosélytes des grandes nations de l'Extrême-Orient courbés sous le joug de l'erreur, partiquent encore ces croyances avec une foi, une fidélité, un zèle que nous ne retrouvons pas toujours chez les peuples qui ont été appelés de Dieu à recevoir le bienfait de la vraie foi.

Que ne retrouvons-nous, chez les peuples chrétiens, chez nos populations catholiques en particulier, la même foi, le même empressement à étudier notre livre sacré, la Bible, ce livre par excellence, récit simple et sublime où Dieu se fait voir dans toutes ses perfections, dans sa toute-puissance, sa bonté, sa miséricorde et sa providence !

Le catéchisme nous enseigne que tout catholique est tenu d'étudier sa religion dans ses origines, son histoire, son développement, ses cérémonies, ses dogmes, et dans les devoirs qu'elle nous impose. Ce devoir a-t-il toujours été bien compris ? La jeunesse catholique de notre pays et en particulier les enfants de nos écoles possèdent-ils des connaissances suffisantes en matière de religion ? Il est permis d'en douter.

Les ministres du culte, que Dieu a placés à notre tête pour nous montrer le chemin de l'éternité, se sont rendu compte de la situation, ils ont vu le danger, élevé la voix, signalé le mal et indiqué les moyens d'y remédier. De là l'obligation qui nous a été imposée d'enseigner l'Histoire-Sainte et le catéchisme dans nos écoles. A nous, fils soumis de la véritable Eglise, de nous conformer aux ordres de l'autorité légitime et de nous acquitter de la tâche qui nous est dévolue avec le talent et le zèle qui conviennent à des éducateurs vraiment chrétiens.

II. Beautés de la Bible.

La Bible est l'ouvrage le plus important, le plus sublime et en même temps le plus simple de tous les livres. Il n'est point

le fruit du travail de l'homme, ni un produit de sa science ou une conception de son génie. Les ouvrages des hommes, si parfaits qu'ils puissent paraître, ne parlent qu'à l'intelligence, qu'à l'esprit et au cœur de l'humanité; quelques-uns d'entre eux sont des chefs-d'œuvre de piété, d'ascétisme et ils sont dignes de passer de générations en générations; mais tous sont fondés sur l'Écriture Sainte qui a inspiré leurs savants et pieux auteurs. La Bible est le livre primitif duquel découlent tous les autres ouvrages dont nous aimons à reconnaître le mérite; elle est le livre des âmes par excellence, car il a été écrit tout entier sous l'inspiration de l'Esprit-Saint.

Rien ne peut être comparé à ce recueil des actes de Dieu dans l'éducation de son peuple choisi, à ce miroir fidèle de toutes les perfections de sa divinité. Quel ouvrage pourrait avoir le pas sur l'histoire de Notre-Seigneur venu en ce monde pour sauver l'humanité? Où trouver une doctrine plus sublime, une morale plus pure, des faits plus dignes de nourrir l'intelligence et l'âme de nos enfants? Voici comment s'exprimait Mgr Lachat, évêque de Bale, lorsque, en 1866, il fut appelé à exprimer son opinion sur la *Petite Bible illustrée* qui venait de paraître :

... « La *Petite Bible illustrée* raconte brièvement, avec ordre et clarté, les actes de Dieu dans l'histoire du peuple élu; elle réunit dans le foyer d'une lumière favorable, les faits merveilleux qui ont préparé l'avènement du céleste Rédempteur; elle dessine, en traits éclatants, les bases divines sur lesquelles s'est élevé l'édifice chrétien. »

Écoutons encore le jugement porté, vers la même époque, par Mgr Marilley, évêque de Lausanne et Genève :

« L'enseignement de l'histoire sacrée est, à notre avis, un des premiers éléments de l'éducation chrétienne. C'est cette histoire qui forme la base de nos croyances et nous présente notre sainte religion entourée de tout l'éclat de la divinité en déroulant devant nos yeux la série des faits miraculeux qui rendent témoignage à la révélation divine. C'est pourquoi, plus on s'attachera à connaître l'histoire sacrée, mieux on comprendra et plus on aimera la religion elle-même. »

Quel que soit donc le point de vue où je me place pour considérer ce livre, je le trouve en tous points digne de figurer parmi les ouvrages obligatoires pour nos enfants catholiques. Si nous faisons appel à nos souvenirs d'enfance, au plaisir que nous éprouvions à feuilleter ces pages, à relire ces touchantes, toujours intéressantes et instructives histoires, nous comprenons combien ce livre est digne entre tous d'être mis entre les mains de nos enfants. Il les instruira sans les fatiguer, il éclairera l'esprit sans pervertir le cœur, leur parlera des destinées sublimes de l'homme, leur donnera une haute idée de cette nature humaine pour laquelle un Dieu a voulu s'incarner et mourir et élèvera leur âme au dessus du terre à-terre où notre

corps est condamné à vivre. La lecture, disons mieux, l'étude de ce livre peut, mieux que toute autre, inspirer l'amour du bien et l'horreur du mal, développer dans l'âme de la jeunesse ces nobles sentiments et ce sens moral exquis, capables d'embellir l'existence tout entière.

Il n'est pas de livres qui réunissent, à un degré aussi éminent, les conditions nécessaires pour devenir un livre classique. En effet, nous y voyons l'humanité dans ses rapports avec son Créateur. Dieu trace de sa main paternelle les devoirs que nous aurons à remplir et nous fait entrevoir la récompense et la punition. L'histoire de l'humanité se déroule à nos yeux, avec sa liberté, ses tendances, ses maux, ses chutes, ses relèvements. Partout les faits les plus touchants parlent à l'âme de l'enfant et le bras de la Providence conduit les événements ; partout, la vertu est éprouvée et récompensée, le vice puni, le pardon accordé au repentir sincère et la protection la plus efficace assurée au peuple fidèle.

L'Histoire sainte n'est pas seulement propre à moraliser les enfants et à développer en eux le sentiment religieux. Elle est l'auxiliaire indispensable du catéchisme. Le catéchisme est le recueil des préceptes de la religion, il est l'abrégé des mystères de notre foi et le code de la vie chrétienne ; la Bible est un trésor d'exemples qui confirment la règle et la rendent plus vivante, plus palpable. A ce point de vue, le prêtre ne pourrait se passer de son concours sans s'exposer à rendre son enseignement stérile.

Indépendamment de la beauté de ce livre comme ouvrage religieux, nous pouvons le considérer comme manuel classique d'une réelle valeur. La nature des faits qui y sont relatés nous permet de les choisir pour servir de thèmes à de nombreux sujets de composition, de reproduction, etc., et pour peu que l'on se donne la peine de chercher, on peut se convaincre que ce livre constitue une mine abondante d'exercices divers.

III. Organisation et programme.

Nous n'avons pas à nous occuper ici du temps que l'autorité a attribué à l'étude de l'Histoire sainte. Il nous appartient de bien nous rendre compte des matières que l'on croit pouvoir parcourir pendant ce temps et du développement que nous pouvons donner à cet enseignement. Après cela, nous aurons à nous conformer aux prescriptions et à établir un ordre du jour adapté à nos écoles.

Je tiens d'abord à exprimer l'opinion qu'il ne nous est pas possible d'étudier tout le cours en une seule année ; ce travail, l'expérience est là pour nous en convaincre, ne peut être mené à bonne fin dans cette condition. Il faudrait pour cela fouler aux pieds toutes les règles de la méthodologie, ne faire qu'effleurer les principaux faits et négliger le moyen le plus sûr d'obtenir,

de bons résultats, les récapitulations périodiques ; ce serait, en un mot, courir au devant d'un échec certain. L'étude complète est donc matériellement impossible et, de plus, elle n'est pas nécessaire. Nous pouvons, en effet, diviser l'ouvrage en deux parties et répartir cette étude sur deux années. Nos élèves peuvent, pendant la durée de leurs études, parcourir l'ouvrage au moins trois fois. Ils restent, en général, deux années dans chacun des deux cours inférieurs, et trois, et même quatre années au cours supérieur. De plus, aussi longtemps que la Bible restera le livre de lecture du cours moyen, étant donné que cet enseignement s'adresse déjà au cours inférieur, cette seconde division pourra aisément parcourir les deux Testaments en une seule année. Ce cours se sert de la Bible pour deux branches bien distinctes : la religion et la lecture ; si, d'après le programme que l'instituteur s'est tracé, ce cours étudie l'Ancien Testament pendant les leçons de religion, le Nouveau Testament sera parcouru pendant le temps affecté à la lecture. L'année suivante, on suivra l'ordre inverse.

Dans les écoles réunissant les trois degrés, on se verra obligé, à mon avis, de réunir les deux cours supérieurs ainsi que cela se pratique pour le calcul oral et les branches civiques. Ce ne sera pas toujours à l'avantage du cours moyen ; mais, dans la pratique, nous n'ignorons pas combien il est difficile de se trouver constamment en rapport avec les élèves de trois cours et il est inutile d'ajouter qu'une leçon d'Histoire sainte ne peut pas être confiée à un moniteur. Cette réunion de deux classes s'impose donc, bien qu'elle ne révèle pas un caractère essentiellement méthodologique. Restons dans les limites d'un enseignement pratique. Ce n'est pas à dire, cependant, qu'il nous soit impossible de marquer une différence notable dans les procédés à mettre en œuvre avec chacun de ces cours. Il est, au contraire, de toute évidence qu'un instituteur doit savoir tenir compte de l'âge et du développement intellectuel de ses élèves et qu'il n'exigera pas du cours moyen les détails, les développements qui sont exigés des élèves du cours supérieur. Pendant que l'enseignement revêtira au second cours un caractère intuitif assez accentué et une forme socratique un peu moins prononcée que dans la classe inférieure, il lui sera imprimé une forme plus générale à la division supérieure en laissant plus de marge à l'élève.

J'insiste sur un point essentiel qui contribuera au succès de cet enseignement simultané ; une leçon donnée à deux cours présente toujours de réelles difficultés. Il ne faut pas perdre de vue que l'Histoire sainte contient des passages qui exigent une sérieuse préparation ; l'instituteur doit être maître de son sujet là plus que partout ailleurs. Il doit dominer sa classe et tenir constamment en éveil tous ses élèves tout en adaptant son enseignement aux deux divisions.

Examinons maintenant le temps que nous pouvons consacrer

à cet enseignement pendant une année scolaire. En défalquant les 12 semaines de vacances légales et 2 semaines de congés accidentels, il nous reste 38 semaines de leçons effectivement données. Dans la plupart des écoles de la campagne, nous avons la fréquentation simple pendant le semestre d'été, ce qui nous oblige à ne consacrer à cet enseignement que la moitié du temps qui lui est affecté pendant le semestre d'hiver, c'est-à-dire 19 heures. En ajoutant ces 19 heures aux 58 du premier semestre, nous arrivons à un total de 77 heures. Aux deux cours inférieurs, on peut disposer d'un maximum de 95 heures de leçons. En affectant une demi heure par semaine aux répétitions, soit 19 heures, il reste pour les deux cours inférieurs 77 heures de leçons proprement dites et 58 pour la division supérieure.

Si, d'autre part, je considère la matière à étudier au cours inférieur surtout, je trouve un total de 76 chapitres que l'on peut parcourir pendant la 1^{re} année. Il est à remarquer que je crois opportun d'ajouter à l'étude de l'Ancien Testament ce qui concerne l'enfance de Notre-Seigneur et les principaux faits de la Passion et de la Résurrection. Il resterait approximativement et au maximum 75 chapitres essentiels du Nouveau Testament à parcourir pendant la seconde année de cette première période.

J'estime, qu'en disposant du temps que je viens de supputer, en donnant à cet enseignement un cours régulier et en procédant sans interruption, nous pouvons épuiser en 2 années, dans chaque cours, toutes les matières qui se rattachent à l'Histoire sainte. Observons encore que si le cours supérieur ne dispose que d'un maximum de 77 heures, il bénéficie par contre des leçons que les élèves de ce cours auront reçues dans les autres classes et qu'avec eux nous pouvons passer plus rapidement sur certains chapitres reconnus plus faciles à étudier.

Avant d'aborder la partie méthodologique et les règles générales à suivre dans l'enseignement de cette branche, je tiens à rappeler que nous assumons, dans l'exécution de la haute et honorable mission qui nous est confiée, une grave responsabilité. A la confiance qui nous honore répondons par un redoublement de travail.

IV. Règles générales.

1. *Difficultés.* — Il n'y a pas à se faire d'illusions : nous rencontrerons dans l'accomplissement de notre tâche de sérieuses difficultés. Il se présente, en effet, dans le cours de l'Histoire sainte, particulièrement dans le Nouveau Testament, des passages qui sont certainement au dessus de nos connaissances. Est-il prudent, au point de vue de la doctrine, de se lancer dans des explications dangereuses? Non, mieux vaut laisser ce soin au prêtre. Voici, à cet égard, comment on pour-

rait procéder. L'instituteur pourrait s'entendre avec M. le Curé de la paroisse, noter les difficultés qui peuvent surgir dans le cours d'une semaine et les lui signaler le jour où M. le Curé vient donner sa leçon de religion. Le prêtre donnerait alors les explications nécessaires et, l'instituteur étant présent, serait mis en état de faire plus tard, dans les récapitulations, les explications données. Au cours des leçons, l'instituteur peut aussi noter, en abrégé, sous forme de questionnaire et dans un carnet spécial, les explications, notes ou développements qui peuvent être donnés aux élèves; ces mêmes questions seront adressées ensuite dans les répétitions hebdomadaires et mensuelles. En entretenant dans l'école une salubre émulation, ce procédé peut rendre d'excellents services.

2. *Préparation.* - Tout enseignement suppose et exige une préparation éloignée et une préparation prochaine. A plus forte raison, pourquoi n'en serait-il pas de même pour l'Histoire sainte? La nature même de cette science, son caractère essentiellement religieux, les matières dogmatiques qu'il renferme, tout nous fait un devoir de se mettre en état d'enseigner convenablement cette branche. Or, la préparation éloignée se fera naturellement à l'école normale, et je ne doute pas qu'un cours suivi et très approfondi soit donner aux aspirants instituteurs, tant sous le rapport de leur instruction particulière qu'au point de vue didactique. Mais cette préparation éloignée n'est pas suffisante. L'expérience nous apprend qu'une leçon ne sera bien donnée qu'autant qu'elle aura été bien préparée. L'instituteur étudiera donc le chapitre de la journée, se demandera comment il convient d'exposer son récit, devinera, pour ainsi dire, les points qui peuvent cacher des difficultés. Il préparera la série de questions adaptées à chaque cours, étudiera lui-même et la gravure et la carte, et préparera les exercices écrits qui pourront découler du chapitre mis à l'étude.

3. *Récapitulations.* — L'étude de l'Histoire sainte exige le concours plus ou moins prononcé de toutes les facultés de l'intelligence, mais la mémoire y joue un rôle prépondérant. Pour qui connaît la nature de cette faculté, il ne sera pas difficile de comprendre que l'instituteur devra faire un usage régulier des répétitions. Ce n'est qu'à cette condition que nous empêcherons la déperdition des connaissances acquises. C'est en prévision de la mise en œuvre de ces récapitulations que j'ai réservé, dans ma répartition du temps, une demi-heure par semaine pour chaque cours. Elles pourront se faire dans les deux divisions à des jours différents, le vendredi et le samedi, par exemple. Il serait bon de prévoir cette demi-heure de répétition dans l'ordre du jour.

Ces exercices récapitulatifs seront, suivant les besoins et les circonstances, orales ou écrites; elles porteront sur les leçons de la semaine, du mois ou sur les parties étudiées antérieurement. Elles pourront avoir en vue les faits principaux ou ceux

qui exigent une plus grande dépense d'attention. Elles viseront les détails, les personnages, les mots expliqués ou les conclusions tirées.

(A suivre.)

H. CURRAT, *inst.*

CAUSERIE

Il nous reste à parler des divers exercices auxquels les morceaux du *Livre de lecture* peuvent servir de thème.

D'abord, exercices de rédaction. L'instituteur pourra le plus souvent se conformer aux directions données au bas de chaque morceau. Mais on peut s'en écarter aussi.

Il est des maîtres, qui, pour exercices de style, donnent presque toujours des compositions. Les compositions sont des devoirs de longue haleine. En général les élèves éprouvent je ne sais quelle répugnance à entreprendre ces tâches toujours pénibles. Il convient donc de diversifier les devoirs. Indiquons-en ici un certain nombre :

Exercices de permutation. Permutations de mots : changer les *adjectifs* d'un morceau, ou les *verbes*, ou le *temps*, ou la *personne* des verbes (écrire au présent les verbes d'un récit) ou les *sujets* des verbes (ex. page 47, mettre le sujet à la 3^{me} personne du pluriel).

Changer la construction des phrases. Faire disparaître les *qui*, les *que* du morceau ou les conjonctions *afin que*, *après que*, etc. Remplacer le discours direct par le discours indirect ou *vice-versa*, etc., etc.

Exercices de rédaction. a) Ecrire un morceau de poésie, une fable en prose ; b) Résumer le morceau ; c) Reproduire le texte après l'avoir lu deux ou trois fois ou après l'avoir fait préparer à domicile ; d) Imiter tel texte en donnant un sujet analogue ; e) Exprimer telle pensée de trois ou quatre manières différentes ; f) Résumer tel morceau en autant de mots qu'il contient de phrases, puis faire étudier le texte sur ce résumé conformément à cette question : Comment l'auteur a-t-il exprimé cette idée ? Faire préparer ainsi deux morceaux à la maison, puis en faire reproduire un des deux en classe, le livre fermé, mais avec l'aide du résumé. Exercice très fructueux en ce qu'il force l'élève à s'assimiler les expressions littéraires d'un auteur et à enrichir son petit vocabulaire.

Tous ces devoirs seront bien préparés au tableau noir, le plus souvent ; quelquefois, on les fera faire préalablement de vive voix. Parmi ces divers exercices, l'instituteur donnera la préférence à celui auquel le texte se prête le mieux.

En préparant sa classe, l'instituteur arrêtera son choix et l'indiquera au *Journal de classe*.

Chacun peut s'en convaincre, un manuel de style à côté du livre de lecture ne saurait être nécessaire qu'aux maîtres incapables.

Ajoutons ici deux remarques générales qui s'appliquent à tout devoir d'orthographe et de rédaction. Pour qu'un exercice quelconque devienne vraiment fructueux, il faut d'abord que l'élève se rende parfaitement compte de ce que vous lui demandez. Voilà pourquoi une certaine préparation au tableau noir est presque toujours indispensable. Nous disons *au tableau noir*, parce que chaque conseil, chaque direction doit être appuyée d'exemples.

En second lieu, tout devoir doit exiger un certain effort de réflexion